

IDENTITÉ

SYNDICAT INTERCOMMUNAL DES ECOLES DE BLANDY LES TOURS – FOUJU

DATE LIMITE
D'INSCRIPTION
12 JUIN 2026

FICHE D'INSCRIPTION 2026/2027

DOSSIER À RETOURNER COMPLÉTÉ MÊME SI L'ENFANT NE PRATIQUE AUCUNE PRESTATION PERISCOLAIRE

S.I.E. BLANDY- FOUJU 1, place des TOURS 77115 BLANDY LES TOURS

ou par mail au : siblandyfouju@gmail.com

<u>Elèves</u> <u>Nom</u>	<u>Prénom</u>	<u>Date de naissance</u>	<u>Classe /Niveau</u>

Adresse : CP : Ville :
.....

E-mail à privilégier pour correspondre avec le SIE :
(Vous pouvez en mettre deux si vous le souhaitez)

	Nom	Prénom	Adresse si différente	Téléphone Fixe	Téléphone Portable	Téléphone Professionnel
<u>Parent 1</u>						
<u>Parent 2</u>						
<u>Autre détenteur de l'autorité parentale</u>						

Renseignement complémentaire : Numéro d'Allocataire de la Caisse d'Allocations Familiales :

RÉSERVATION

Les inscriptions en périscolaire (restauration, accueils) doivent se faire directement sur le portail famille : <http://monespacefamille.fr> ou exceptionnellement par mail sur l'adresse du SIE : siblandyfouju@gmail.com

RESTAURATION SCOLAIRE

Tarif : **5.90€ *** le repas Blandy/Fouju **8.40€ *** autres communes **2.95€* / 4.20€*** PAI alimentaire portage de repas

*délibération du 10mars 2025 (Tarif au 1^{er} septembre 2025 révisable au 1^{er} septembre de chaque année)

L'inscription peut être **Annuelle**, **Mensuelle** ou **Ponctuelle** (veuillez cocher les cases ci-dessous)

☐ Inscription **Annuelle**

Veuillez cocher les jours choisis : **Lundi** ☐

Mardi ☐

Jeudi ☐

Vendredi ☐

☐ Inscription **Mensuelle** ou **Ponctuelle**

LUNDI	MARDI	JEUDI	VENDREDI
Date limite d'inscription : vendredi 8h30	Date limite d'inscription : Lundi 8h30	Date limite d'inscription : Mardi 8h30	Date limite d'inscription : jeudi 8h30

ATTENTION Toutes modifications (changement de jour et ou annulation repas) peuvent se faire sur le portail famille avec un délai de **72 heures avant la date concernée.**

Portail famille : <http://monespacefamille.fr/>

Pour les familles n'étant pas inscrites sur le portail ou ayant dépassé le délai de 72 heures, privilégier la demande par mail au : siblandyfouju@gmail.com une réponse vous sera faite dans les meilleurs délais.

Toute réservation non annulée dans les délais sera facturée.

En cas d'absence pour maladie, le repas sera déduit sur présentation **d'un justificatif médical** transmis sur le mail du SIE ou déposé au secrétariat du SIE (boîte aux lettres en Mairie de FOUJU (verte) et en Mairie de BLANDY)

ACCUEILS PERISCOLAIRES

Tarif : **2,60 € l'heure*** **Toute heure commencée est due.**

* tarif révisable au 1^{er} septembre de chaque année

Le goûter est offert par le SIE

Matin (Fouju) 7h30/8h30

soir (Fouju-Blandy) ; 1^{ère} heure 16h30/17h30

2^{ème} heure 17h30/18h30, *

* *pour les familles ayant des fratries dans les deux accueils Blandy/Fouju, une tolérance jusqu'à **17h40**, pour l'accueil soir2*

L'inscription peut être **Annuelle** ou **Mensuelle** ou **Ponctuelle**

☐ Inscription **Annuelle**

Veuillez cocher les jours choisis : **Lundi** : matin ☐ soir ☐ **Mardi** : matin ☐ soir ☐ **Jeudi** : matin ☐ soir ☐ **Vendredi** : matin ☐ soir ☐

☐ Inscription **Mensuelle** ou **Ponctuelle**

Les accueils périscolaires sont facturés à la présence, afin d'assurer au mieux le service merci de nous informer en privilégiant le mail, des éventuelles modifications (réservations supplémentaires et/ou annulations).

Le SIE devant tenir compte de la réglementation en vigueur en mettant le personnel nécessaire en fonction des effectifs présents.

Exceptionnellement, à la demande de l'enseignant, le SIE pourra accueillir un enfant non inscrit en accueil du soir si aucun adulte autorisé n'est venu le chercher.

AUTORISATION

Je soussigné(e)

NOM : Prénom :

Je soussigné(e)

NOM : Prénom :

Autorise(nt)

<u>Nom</u>	<u>Prénom</u>	<u>Classe /Niveau</u>

À partir seul(s) à la sortie de l'école ou à la descente du bus (uniquement pour les enfants scolarisés en primaire) :

Oui ☐

Non ☐

LISTE DES PERSONNES HABILITEES A RECUPERER MON/MES ENFANTS A LA SORTIE DE L'ECOLE OU A L'ARRET DE BUS

Nom	Prénom	Téléphone	Nom	Prénom	Téléphone

Si aucun adulte habilité ne vient chercher l'enfant à la sortie de l'école ou à la descente du car, l'enfant sera systématiquement placé en accueil sauf si les parents l'ont autorisé par écrit à partir seul de l'école. Cet accueil exceptionnel sera facturé au tarif normal.

Date :

Signature des responsables légaux :